Organisation mondiale de la Santé

CONSEIL EXÉCUTIF **EB138/DIV./3**
Cent trente-huitième session **8 février 2016**

Décisions et liste des résolutions

I. DÉCISIONS

EB138(1) Processus de consultation des États Membres sur la réforme de la gouvernance

Le Conseil exécutif, ayant examiné le rapport sur le processus de consultation des États Membres sur la réforme de la gouvernance,[1] et le rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif,[2] afin de mener à bien le processus créé en vertu de la décision EB136(16), a décidé :

1) de convoquer dès que possible, et en avril 2016 au plus tard, une réunion intergouvernementale[3] à composition non limitée afin d'examiner, de revoir et d'amender les recommandations présentées à la deuxième réunion à composition non limitée des États Membres sur la réforme de la gouvernance (Genève, 10 et 11 décembre 2015) et de parvenir à un accord les concernant, sur la base de l'appendice 2 du document EB138/6 ;

2) de prier le Directeur général de présenter à la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé, pour examen, les résultats de la réunion intergouvernementale à composition non limitée.

(Huitième séance, 28 janvier 2016)

EB138(2) Processus d'élection du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé

Le Conseil exécutif, ayant pris note du rapport du Secrétariat sur le processus d'élection du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé,[4] a décidé :

1) de recommander à la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé d'envisager l'adoption d'une résolution selon laquelle les candidats désignés pour le poste de Directeur

[1] Document EB138/6.

[2] Document EB138/3.

[3] Associant également, le cas échéant, les organisations d'intégration économique régionale.

[4] Document EB138/46.

général devront prendre la parole devant l'Assemblée de la Santé avant le vote pour la nomination du Directeur général, étant entendu :

a) que la durée des déclarations sera limitée à 15 minutes au maximum ;

b) que l'ordre dans lequel les déclarations seront prononcées sera décidé par tirage au sort ;

c) qu'aucune séance de questions et réponses ne suivra les déclarations.

(Douzième séance, 29 janvier 2016)

EB138(3) Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques

Le Conseil exécutif, ayant examiné le rapport de la réunion intergouvernementale à composition non limitée sur le projet de cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques,[1] et le rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif,[2] a décidé :

1) d'accéder à la demande de la réunion intergouvernementale à composition non limitée tendant à étendre son mandat afin que les participants puissent reprendre leurs travaux lors d'une session finale du 25 au 27 avril 2016, afin de présenter à la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé, par l'intermédiaire du Comité du programme, du budget et de l'administration, un texte de consensus pour le projet de cadre ainsi qu'un projet de résolution ; et

2) de prier le Secrétariat de présenter, bien avant la session finale, un rapport objectif et équilibré sur les incidences qu'aurait pour l'OMS la mise en œuvre de ce cadre de collaboration.

(Treizième séance, 30 janvier 2016)

EB138(4) Révision de la liste des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS

Le Conseil exécutif, ayant procédé à l'examen et pris note du rapport de son Comité permanent des organisations non gouvernementales concernant l'examen d'un tiers de la liste des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS,[3] a décidé de ce qui suit :

1) prenant note avec satisfaction de leur collaboration avec l'OMS et se félicitant de l'intérêt qu'elles continuent de manifester pour l'action de l'OMS, le Conseil a décidé de maintenir les relations officielles entre l'OMS et les 57 organisations non gouvernementales dont le nom figure dans l'annexe au document EB138/48 ;

[1] Document EB138/7, annexe.

[2] Document EB138/3.

[3] Document EB138/48.

2) prenant note des rapports et du fait que des plans de collaboration doivent encore être convenus, le Conseil exécutif a décidé de reporter l'examen des relations avec la Fondation Aga Khan, l'Organisation internationale de normalisation et l'Association des pharmaciens du Commonwealth à sa cent quarantième session, durant laquelle des rapports sur les plans de collaboration convenus ou sur l'état des relations seraient examinés ;

3) prenant note des rapports, et dans le but d'encourager une collaboration resserrée dans le domaine de la pathologie et de la biologie médicale entre l'OMS et les organisations non gouvernementales, le Conseil exécutif a décidé de reporter l'examen des relations avec la Fédération internationale des sciences de laboratoire biomédical, la Fédération internationale de chimie clinique et de médecine de laboratoire, et l'Association mondiale des sociétés de pathologie et biologie médicale à sa cent quarantième session, durant laquelle des rapports sur les plans de collaboration convenus ou sur l'état des relations devraient être présentés au Conseil.

(Quatorzième séance, 30 janvier 2016)

EB138(5) Attribution du Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Comité du Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha,[1] a attribué le Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha pour 2016 au Dr Walid Ammar (Liban) pour son importante contribution à l'action de santé publique au Liban, en particulier dans les domaines des soins de santé primaires et de la politique de santé, et pour ses travaux visant à transformer les résultats de la recherche et les observations scientifiques en politiques, programmes et pratiques. Le lauréat recevra l'équivalent de CHF 2500 en dollars des États-Unis.

(Quatorzième séance, 30 janvier 2016)

EB138(6) Attribution du Prix de la Fondation Ihsan Doğramaci pour la santé de la famille

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Comité du Prix de la Fondation Ihsan Doğramaci pour la santé de la famille,[1] a attribué le Prix de la Fondation Ihsan Doğramaci pour la santé de la famille pour 2016 au Professeur Sir Michael Marmot (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) pour son importante contribution à l'action de santé publique mondiale, en particulier concernant les déterminants sociaux de la santé et la santé de la femme et de l'enfant. Le lauréat recevra US $20 000.

(Quatorzième séance, 30 janvier 2016)

[1] Document EB138/49.

EB138(7) Attribution du Prix Sasakawa pour la santé

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Groupe de sélection du Prix Sasakawa pour la santé,[1] a attribué le Prix Sasakawa pour la santé pour 2016 à la Fédération Medicus Mundi Espagne pour son projet novateur « Transformer les systèmes de santé publique en se fondant sur les principes des soins de santé primaires », mis en place dans l'État plurinational de Bolivie, en El Salvador, au Guatemala et au Pérou il y a plus de 20 ans. Le lauréat, en tant qu'organisation, recevra US $40 000.

(Quatorzième séance, 30 janvier 2016)

EB138(8) Attribution du Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la santé

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Groupe de sélection de la Fondation des Émirats arabes unis pour la santé,[1] a attribué le Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la santé pour 2016 au Dr Palize Mehmett (Chine), qui est récompensée pour les travaux novateurs qu'elle a menés pendant 30 ans dans le domaine de la santé publique et dans celui de la prévention et de la lutte contre les épidémies et les maladies. Le lauréat recevra US $20 000.

(Quatorzième séance, 30 janvier 2016)

EB138(9) Attribution du Prix Son Altesse le Sheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah pour la recherche dans les domaines des soins de santé destinés aux personnes âgées et de la promotion de la santé

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Groupe de sélection de la Fondation de l'État du Koweït pour la promotion de la santé,[1] a attribué le Prix Son Altesse le Sheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah pour la recherche dans les domaines des soins de santé destinés aux personnes âgées et de la promotion de la santé pour 2016 au Dr Michal Novák (Slovaquie) pour sa contribution remarquable, au cours des 30 dernières années, à la recherche sur les causes et le traitement de la maladie d'Alzheimer. Le lauréat recevra US $20 000.

(Quatorzième séance, 30 janvier 2016)

EB138(10) Attribution du Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport du Groupe de sélection du Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique,[1] a attribué le Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique pour 2016 au Dr Alireza Mesdaghinia (République islamique d'Iran) pour son engagement, tout au long de sa vie, dans le renforcement des capacités des établissements de santé publique et du système de formation en République islamique d'Iran et pour son rôle de chef de file à cet égard. Le lauréat recevra US $100 000.

(Quatorzième séance, 30 janvier 2016)

[1] Document EB138/49.

EB138(11) Ordre du jour provisoire de la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé

Le Conseil exécutif, ayant examiné le rapport du Directeur général sur l'ordre du jour provisoire de la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé,[1] et rappelant sa décision antérieure selon laquelle la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé devrait se tenir au Palais des Nations à Genève, la session s'ouvrant le lundi 23 mai 2016 et prenant fin au plus tard le samedi 28 mai 2016,[2] a approuvé l'ordre du jour provisoire de la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé. En ce qui concerne la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour, le Conseil exécutif a proposé au Bureau de l'Assemblée de la Santé d'envisager de transférer les points 16 et 17 de l'ordre du jour provisoire du programme de travail de la Commission A à celui de la Commission B, comme indiqué dans l'emploi du temps quotidien préliminaire.[3]

(Quatorzième séance, 30 janvier 2016)

EB138(12) Date et lieu de la cent trente-neuvième session du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif a décidé que sa cent trente-neuvième session se tiendrait les 30 et 31 mai 2016 au Siège de l'OMS à Genève.

(Quatorzième séance, 30 janvier 2016)

[1] Document EB138/50.

[2] Voir la décision EB137(6).

[3] Voir l'annexe 2 du document EB138/50.

II. LISTE DES RÉSOLUTIONS

EB138.R1 Réduction de la charge du mycétome

EB138.R2 Renforcement des services de santé intégrés centrés sur la personne

EB138.R3 Plan d'action mondial visant à renforcer le rôle du système de santé dans une riposte nationale multisectorielle à la violence interpersonnelle, en particulier à l'égard des femmes et des filles et à l'égard des enfants

EB138.R4 Lutte contre les maladies non transmissibles : suivi des tâches confiées en préparation de la troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles en 2018

EB138.R5 Renforcer les fonctions essentielles de santé publique pour contribuer à l'instauration de la couverture sanitaire universelle

EB138.R6 Barème des contributions pour 2017

EB138.R7 Immobilier : le point sur la stratégie de rénovation des bâtiments à Genève

EB138.R8 Comité permanent des organisations non gouvernementales

EB138.R9 Confirmation d'amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel : rémunération du personnel des catégories professionnelle et de rang supérieur

EB138.R10 Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel : traitements du personnel hors classes et du Directeur général

EB138.R11 Confirmation d'amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel : responsabilité financière, réexamen des classements et principes régissant le recrutement

EB138.R12 Confirmation d'amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel : réforme de la justice interne

EB138.R13 Confirmation d'amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel : règlement des différends

= = =